

pense de la situation financière du pays et des mesures que l'on se propose d'appliquer. Je crois que c'est la tâche du comité qui devra examiner notre condition financière avec l'idée de venir en aide non seulement aux grandes sociétés industrielles, mais aussi au cultivateur et au pêcheur plus humbles, afin que le pays puisse s'enrichir de leurs labeurs.

En terminant, je confie au comité cette pensée du poète Longfellow. Si le comité accomplit son travail dans cet esprit, il aura mérité la récompense dont parle le poète en ces vers :

Lives of great men all remind us
We can make our lives sublime
And, departing, leave behind us
Footprints on the sands of time.

M. J. G. DIEFENBAKER (Lake-Centre) :
Monsieur l'Orateur, avant d'aborder la motion proposée par le premier ministre (M. Mackenzie King), je désire féliciter l'honorable préopinant de son apport au présent débat.

J'ai suivi attentivement, en les approuvant pour la plupart, les paroles que le premier ministre a prononcées hier. Je crois que chacun de nous, sans distinction de parti, approuve en général la fin qu'on propose à ce comité et reconnaît la nécessité de préparer dès maintenant l'après-guerre sans toutefois négliger la véritable tâche du jour, la poursuite victorieuse de la guerre. Les peuples de toute la terre, et tout particulièrement ceux des Nations Unies sont aujourd'hui, beaucoup plus que jamais auparavant, animés du sens social. Ils estiment que les parlements des Nations Unies doivent rendre impossible après le conflit actuel le retour des conditions qui ont existé après le dernier. Cette situation, du moins le problème qu'elle présente, me semble avoir été bien exposée dans un discours que le premier ministre prononçait le 9 octobre dernier. Après avoir parlé de l'ordre nouveau, il a ajouté :

L'ordre nouveau devra reposer sur les droits de l'homme, non sur ceux de la propriété, du privilège ou du rang.

Puis il ajoutait :

Or ce que doivent comporter cette sécurité et ce bien-être, il est indispensable de le définir nettement. Je ne me propose pas toutefois d'établir ici le schéma du nouvel ordre mondial. Des divers objectifs nationaux auxquels je veux faire allusion, je me contenterai de mentionner comme essentiels et minima : l'occasion pour chacun de travailler s'il est disposé à le faire; l'établissement de normes d'alimentation et de logement propres à assurer le maintien de la santé nationale; l'assurance sociale contre les privations qu'entraînent le chômage, les accidents, la disparition du chef de famille, la maladie et la vieillesse.

Voilà des sentiments nobles exprimés dans un discours éloquent mais que fait-on pour

remplir la promesse faite en cette occasion? Il ne devrait pas être nécessaire de s'excuser d'avoir soulevé une question de ce genre pendant la guerre. Au parlement du Royaume-Uni, les représentants du peuple ont consacré plusieurs jours à discuter le rapport de sir William Beveridge. En s'occupant des assurances sociales, ils appliquaient tout simplement les principes énumérés dans une lettre publiée dans le *Times* de Londres, au mois de décembre 1940, et que je me contenterai de signaler. Cette lettre, signée par les évêques de Canterbury et de York, le cardinal Hinsley et le modérateur des Eglises chrétiennes énonçait l'attitude de l'Eglise chrétienne envers le monde d'après-guerre. Dans tout l'univers, les femmes comme les hommes affirment qu'ils ne permettront pas, à la fin des hostilités, le retour des conditions qui ont existé après la dernière guerre. La Charte de l'Atlantique est précise. Elle préconise des mesures sociales universelles propres à mettre la nation et le monde entier à l'abri de la crainte et du besoin.

Je ferai remarquer qu'il arrive trop souvent que certains membres d'un parti politique veulent faire croire qu'eux seuls désirent servir la population du Canada dans son ensemble. Les conclusions du rapport de sir William Beveridge ne peuvent être mises en pratique que sous un régime d'initiative privée où hommes et femmes ont encore le droit de se lancer dans une entreprise. C'est un point qu'il ne faut pas oublier. L'objet de ce rapport, c'est d'assurer la sécurité. La sécurité c'est, pour l'homme en santé, l'assurance d'un emploi; pour l'invalidé ou l'infirmes incapables de travailler, c'est l'assurance de la subsistance sans emploi; c'est l'assurance, pour chacun, employé ou non, qu'il aura le nécessaire; c'est l'assurance de soins médicaux et dentaires et d'hospitalisation au besoin; c'est l'assurance pour la famille, de la subsistance, même en l'absence du gagne-pain; surtout, c'est l'assurance pour ceux qui servent leur pays dans les armées, qu'ils seront, eux et leurs familles, à l'abri du besoin. Toutes ces réalisations sont possibles avec le régime qui nous a valu nos progrès passés, le régime de la liberté d'initiative, car si elles ne l'étaient pas, quelque chose de fondamental manquerait à notre façon de penser et de prêcher.

Je ne pense pas, comme tant d'autres, qu'immédiatement après la guerre le chômage général s'abatte sur le pays. Les ouvrages publics et la construction de centrales électriques occuperont une main-d'œuvre considérable. Si l'Etat veut bien utiliser tous les moyens dont il dispose soit les nombreuses industries qu'il a assistées, il pourra aussi, pendant la période de transition entre l'état de guerre et l'état de paix, procurer du travail à un grand nombre dans la production nécessaire des biens